



Le drame survenu à Mérignac est effroyable. C'est la 39^{ième} femme à mourir sous les coups de son ex-conjoint.

Nous ne pouvons que nous associer sincèrement à la douleur des proches.

Nos pensées vont également à nos collègues de Bordeaux qui sont pris dans la tempête médiatique. On recherche encore une fois des coupables à offrir à la vindicte populaire dont nos collègues pourraient bien faire partie.

Dans le même temps, notre administration est restée bien silencieuse publiquement pour soutenir nos collègues. Comme les ministres, elle doit attendre les résultats définitifs de l'enquête diligentée pour s'exprimer.

Les premiers rendus de cette enquête indiquent qu'il y a des défauts de communications entre services. La suite semble toute tracée, c'est la recherche des responsabilités individuelles.

Notre administration ouvre les parachutes. Elle demande aux directeurs des SPIP de faire des revues de dossiers sur les auteurs de violences familiales et conjugales pour ne pas être prise en défaut, si un nouveau drame devait arriver.

Notre administration semble bien incapable d'expliquer notre métier et nos missions.

La prévention de la récidive ne signifie pas risque zéro.

Les personnels des SPIP accompagnent les personnes suivies dans le cadre d'une prise en charge socio-éducative qui doit les amener à agir et penser différemment. Il n'existe pas de baguette magique pour les empêcher d'agir.

Les personnes suivies restent maîtres de leurs actes et responsable de ces derniers devant la Justice.

L'Espagne a su prendre réellement le problème des violences conjugales à bras le corps.
Que fait la France, elle parle...

Le CGT Insertion et Probation du SPIP 16 apporte tout son soutien aux collègues du SPIP 33.